

La phonétique

Notre patois n'ayant jamais été écrit, il a fallu créer, adopter et adapter une écriture de toutes pièces. Nous avons opté pour une écriture phonétique dans le but de faciliter l'apprentissage de la prononciation. Cela s'est fait non sans difficultés, car nous n'avons pas l'habitude, surtout en français, ***de prononcer ce que nous écrivons et d'écrire ce que nous prononçons !*** Prenons un exemple français : le mot ail qui, au pluriel, donne aussi aulx, se prononce ô tout comme eau, oh, au, aux, ... En écriture phonétique, on écrirait donc ô, et non pas aulx, bien que la prononciation soit rigoureusement la même.

Il faut se rendre à l'évidence, avec une écriture phonétique la langue écrite perd ses origines historiques pour devenir pratique, passe-partout. Le patois, étant une langue au même titre que l'anglais, l'italien, le français, a le droit de posséder son orthographe, son écriture propre ! Comme nous sommes très imprégnés par le français, nous avons essayé de maintenir une certaine correspondance avec notre bonne écriture française, mais en simplifiant malgré tout. On n'écrira que d'une façon un son donné si possible de la même manière qu'en français (sachant qu'il peut y avoir plus de vingt graphies différentes pour le même son français !.).

Conclusion : en patois **tout ce qui se prononce s'écrit et tout ce qui est écrit se prononce !**

Voir feuille suivante : Fouonètèk II